

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille douze, le 22 mars à 9h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Marcel Gérardin, Premier adjoint au Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariéc, Sylvie Birhart, Anita Daniel, Jean Faillard, Berc'hed Troadec

Absent, excusé : Jérôme Cochenec, procuration à Anita Daniel; Carole le Boulanger, procuration à Berc'hed Troadec; Alexis Manac'h, procuration à Jean Faillard.

Convocation: 12 mars 2012

Secrétaire de séance: Marcel Gérardin

Objet: Eau potable – Appel deuxième tranche redevance Agence de bassin Loire-Bretagne

Le Conseil municipal de Brennilis,
Après en avoir délibéré,

Décide de procéder pour la facturation 2012 de l'eau potable à l'appel de la deuxième tranche de la redevance de bassin (appel par cinquièmes de la redevance Agence de l'eau, conformément à la délibération du Conseil municipal du 22 mars 2011) soit 2/5ème de 0€248 par m³ de consommation domestique.

Pour copie certifiée conforme au registre,
le Maire

Jean-Victor Gruat